



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2003-III-82

ISBN 0-660-61808-7

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada



**Budget des dépenses
2002-2003**

Rapport sur les plans et les priorités

Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest

TABLE DES MATIÈRES

<i>SECTION I : MESSAGES</i>	1
A. Message du Ministre pour le Portefeuille	1
B. Secrétaire d'État de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.....	3
C. Déclaration de la direction	5
<i>SECTION II : RAISON D'ÊTRE</i>	6
<i>SECTION III : PLANS, RÉSULTATS, ACTIVITÉS ET RESSOURCES DU MINISTÈRE</i>	9
<i>SECTION IV : ORGANISATION</i>	24
<i>SECTION V : ANNEXES</i>	27
ANNEXE 1 – Liste des personnes-ressources – Diversification de l'économie de l'Ouest Canada....	27
ANNEXE 2 – <i>Loi administrée</i>	27
ANNEXE 3 – <i>Tableaux financiers</i>	28
ANNEXE 4 – <i>Initiatives pangouvernementales, horizontales et communes</i>	34
INITIATIVES PANGOUVERNEMENTALES	34
A. Vision et stratégie du gouvernement en direct.....	34
B. Stratégie de développement durable	36
C. Modernisation de la fonction de contrôleur	36
D. Initiative d'amélioration des services	37
INITIATIVES HORIZONTALES ET COMMUNES.....	38

LISTE DE SIGNES

BCP	Bureau du Conseil privé
CSEC	Centre de services aux entreprises du Canada
DD	Développement durable
DEO	Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
EPDEO	Entente de partenariat pour le développement économique de l'Ouest
GED	Gouvernement en direct
IFE	Initiative pour les femmes entrepreneurs
IS	Initiatives stratégiques
MAINC	Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFVE	Organisation francophone à vocation économique
PDEO	Programme de diversification de l'économie de l'Ouest canadien
PECI	Programme d'emploi en commerce international
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
R-D	Recherche-développement
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
RSEOC	Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SDD	Stratégie de développement durable
SGE	Système de gestion environnementale
SM	Sous-ministre
SMA	Sous-ministre adjoint

SECTION I : MESSAGES

A. Message du ministre pour le Portefeuille

Aujourd'hui, les gens, les universités et les industries du Canada soutiennent la concurrence dans le monde entier. De plus, la société et le mode de vie démocratiques des Canadiens sont encore et toujours considérés des plus enviables. Cependant, pour que la croissance économique et le progrès social se poursuivent et, en fait, que le pays continue à prospérer, il faut s'efforcer d'être parmi les meilleurs, à l'échelle mondiale, pour ce qui est de la création et de la commercialisation du nouveau savoir. Nous sommes déterminés à bâtir une économie du savoir à l'avant-garde mondiale et nous devons innover davantage pour rester concurrentiels.

Pour épauler un pays d'innovateurs, nous investissons dans les compétences, afin que tous les Canadiens puissent participer activement à l'économie du savoir d'aujourd'hui. C'est en canalisant le potentiel humain et le talent de chacun que nous pourrons continuer à prospérer.

Le gouvernement du Canada investit dans la recherche-développement pour aider les universités et le secteur privé canadiens à soutenir la concurrence internationale. Pour favoriser l'innovation, nous créons un environnement qui lui est propice, un environnement où règne la confiance, où les intérêts publics et privés sont protégés et où le marché incite à l'innovation.

Qu'il s'agisse de stimuler la création et l'utilisation du savoir, de soutenir la création et le développement des entreprises et des industries, de promouvoir la croissance économique inclusive ou de veiller à ce que le marché soit juste et équitable, chacune des quinze organisations membres du Portefeuille de l'industrie contribue à la stratégie d'innovation du Canada. Leur travail avec des partenaires des secteurs public et privé de partout au Canada est la clé de la réussite canadienne.

Organisations constituant le Portefeuille de l'Industrie :

- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada*
- Commission canadienne du tourisme*
- Commission du droit d'auteur Canada
- Conseil canadien des normes*
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
- Conseil national de recherches Canada
- Développement économique Canada pour les régions du Québec
- Diversification économique de l'Ouest Canada
- Industrie Canada
- Société d'expansion du Cap-Breton*
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

**Organisation non tenue de soumettre un rapport sur les plans et les priorités.*

Je suis heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités au nom de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO). Ce rapport informe la population canadienne des réalisations prévues pour les trois prochains exercices.

Par son appui financier, DEO fait profiter tous les Canadiens de l'Ouest, et les Canadiens en général, des avantages de la commercialisation des produits novateurs et technologiques. Par exemple, les découvertes scientifiques de la B.C. Cancer Agency et de l'Université de l'Alberta dans le domaine des microsciences auront pour effet d'aider les Canadiens à rester en meilleure santé plus longtemps. Le développement de technologies respectueuses de l'environnement par Piles à combustible Canada, à Vancouver, et le Centre de recherche en technologie pétrolière, à Regina, devrait apporter des solutions au problème du changement climatique et la recherche sur les nutraceutiques mènera à une meilleure qualité de vie en plus d'ouvrir des débouchés commerciaux intéressants.

Pour consolider la réussite du Canada au XXI^e siècle, nous prenons l'engagement d'aider les citoyens canadiens de toutes les communautés, d'un océan à l'autre, à développer leur potentiel. L'investissement dans des organismes comme la B.C. Cancer Agency nous permettra de continuer à bâtir, pour le bénéfice de tous les Canadiens, une économie et une société innovatrices.

L'honorable Allan Rock

B. Message du secrétaire d'État de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada



Stephen Owen
Secrétaire d'État

Pendant la dernière année, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a renforcé son orientation stratégique en investissant dans des programmes et des services dont l'objet est de stimuler l'innovation, d'encourager l'entrepreneuriat, d'établir des partenariats et de favoriser une recherche économique solide.

L'innovation, l'avenir de l'Ouest... DEO soutient le développement d'industries fondées sur le savoir en renforçant l'infrastructure du savoir, en amenant d'autres sources à participer au financement de la recherche et du développement et en accélérant la commercialisation de la technologie. Principal instrument de démarrage de projets importants comme dans les domaines des nanosciences, des nouveaux médias, de la biotechnologie et des nutraceutiques, DEO s'efforce de combler le fossé qui sépare la découverte des idées et des méthodes nouvelles et la commercialisation des nouveaux produits et services.

L'entrepreneuriat, l'esprit d'initiative de l'Ouest... DEO favorise le développement des entreprises et l'entrepreneuriat en encourageant le perfectionnement des compétences, en offrant des services consultatifs, en facilitant l'accès au capital, en faisant la promotion du commerce électronique et en permettant à de petites et moyennes entreprises de recruter de jeunes diplômés prometteurs dans les domaines du marketing et de la technologie.

Les partenariats, la force de l'Ouest... Conscient des avantages concurrentiels qu'assurent la coopération et les alliances stratégiques, DEO travaille au renforcement des partenariats avec les différents ordres de gouvernement, l'industrie, les universités et les organisations bénévoles. Il espère ainsi aider l'Ouest à tirer pleinement parti de sa situation au Canada et dans le monde.

La recherche économique et la défense des intérêts de l'Ouest permettent de faire ressortir la valeur de cette région. DEO parraine des projets de recherche qui nous apportent des compléments d'information importants sur des aspects clés comme la recherche médicale, les possibilités de croissance des petites entreprises, la capacité de l'infrastructure de recherche, les défis du développement urbain et les tendances économiques et sociales générales. Le Ministère prend aussi la défense des intérêts de l'Ouest en s'assurant que les décideurs nationaux tiennent compte des besoins de cette région.

Dans toutes ses activités et par l'intermédiaire de son vaste réseau de partenariats, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada offre ses programmes et services aux femmes, aux jeunes, aux personnes handicapées et aux communautés urbaines, rurales, francophones et autochtones. Membre du Portefeuille de l'Industrie, DEO soutient le développement et la croissance, dans l'Ouest canadien, d'une économie innovatrice, ouverte, durable et diversifiée. Ce mandat est important à nos yeux et continuera de guider notre façon de travailler avec les entreprises de l'Ouest.

L'honorable Stephen Owen

C. Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2002-2003 du ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest Canada.

À ma connaissance, les renseignements qu'il contient :

- décrivent fidèlement les plans et les priorités de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003*;
- sont complets et exacts; et
- sont fondés sur de bons systèmes ministériels d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfaite des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de rapport sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Oryssia J. Lennie
Sous-ministre
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Date : _____

SECTION II : RAISON D'ÊTRE

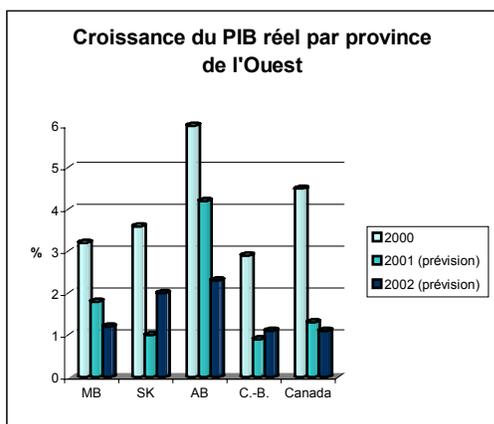
Diversification de l'économie de l'Ouest bâti, dans l'Ouest du Canada, une économie novatrice, durable, diversifiée, ouverte et fondée sur l'entrepreneuriat. Pour ce faire, il prend appui sur l'innovation, l'entrepreneuriat et les partenariats.

L'Ouest canadien, une région sous le signe de la diversité

Sans compter les territoires du Nord, l'Ouest canadien comprend près de la moitié de la masse continentale du pays. On y retrouve environ un tiers de la population canadienne et on doit à la région environ un tiers de son rendement économique. Un examen attentif révèle que l'Ouest est une région vraiment marquée par la diversité.

De toutes les provinces de l'Ouest, le Manitoba est celle qui présente l'économie la plus diversifiée, de sorte qu'elle souffre moins des cycles d'expansion et de ralentissement économiques que ses voisines de l'Ouest. En revanche, comme il dépend fortement d'industries telles que la fabrication d'autobus, l'ameublement, les vêtements et la transformation alimentaire, le Manitoba doit relever des défis de taille pour passer de l'ancienne économie à la nouvelle. De son côté, la Saskatchewan, qui repose depuis très longtemps sur le secteur agricole, est constamment malmenée par les hauts et les bas du marché international, de sorte qu'elle est passée, depuis 1920, du rang de la province de l'Ouest la plus peuplée à celui de la province la moins peuplée. Par ailleurs, l'industrie énergétique de l'Alberta a souvent amené cette province à prendre les rênes de la croissance et de la prospérité économiques du pays. Néanmoins, elle subit de fâcheux ralentissements quand les cours mondiaux de l'énergie baissent. Pour finir, c'est à la Colombie-Britannique que l'on doit la plus grande partie sinon la totalité des échanges avec les pays du Pacifique. L'économie de cette province aux prises avec des problèmes majeurs dans les secteurs de la pêche et de la foresterie est en transition.

La diversité est encore plus notable à l'intérieur même des différentes provinces. Le mode de vie et les problèmes économiques et sociaux varient largement selon qu'on vit en zone urbaine ou dans une région rurale ou éloignée. Les gens de l'Ouest n'arrivent pas non plus à toujours définir précisément leur identité. Parfois, ils se disent Canadiens de l'Ouest, parfois leur sentiment d'appartenance à la province ou à leur ville prime, et parfois ils préfèrent se dire membres d'un des nombreux groupes ethniques qui composent la mosaïque de l'Ouest. Voilà dans quel contexte DEO travaille.



Perspectives pour les provinces de l'Ouest¹

L'économie très diversifiée du Manitoba le soutiendra pendant cette période de ralentissement économique. Le secteur manufacturier manitobain a déjà prouvé sa capacité de récupération par le passé, mais certains intervenants de la « vieille » économie devront s'adapter rapidement au contexte économique changeant d'aujourd'hui. La production agricole est en baisse, en raison des fortes pluies qui ont

arrosé la saison de croissance l'an dernier. En 2001 et 2002, l'économie manitobaine atteindra, selon les prévisions, un taux de croissance de 1,8 p. 100 et de 1,2 p. 100 respectivement.

Compte tenu de sa structure économique, la Saskatchewan n'a pas été aussi touchée par les conséquences directes des événements du 11 septembre que d'autres provinces. En revanche, l'été chaud et sec qu'elle a connu en 2001 a entraîné une baisse de la production agricole bien en-dessous de la moyenne des dix dernières années. Le maintien d'une migration interprovinciale négative nette se soldera par une baisse de la population de 0,4 p. 100 cette année. On prévoit par ailleurs que le PIB augmentera de 1 p. 100 en 2001 et de 2 p. 100 en 2002.

L'Alberta, quant à elle, subira les contrecoups du ralentissement économique américain, mais quand même pas autant que la plupart des autres provinces. Si, comme le laisse penser la diminution du nombre de visiteurs étrangers à Jasper et à Banff, l'importante industrie touristique de la province est en perte de vitesse, celle de l'énergie compense. En effet, malgré les perspectives incertaines du marché mondial de l'énergie, les investissements se poursuivent à un rythme rapide dans le secteur des sables bitumineux. Le taux de croissance du PIB de l'Alberta se situera, selon les prévisions, à 4,2 p. 100 en 2001 et à 2,3 p. 100 en 2002.

De toutes les provinces de l'Ouest, la Colombie-Britannique est celle qui, depuis les derniers mois, souffre le plus des difficultés économiques principalement en raison de la dispute sur le bois d'œuvre résineux avec les États-Unis.

¹ Ces perspectives économiques ont été préparées à l'aide de données de différentes sources dont : les Notes de conjoncture canadienne et provinciales de l'automne 2001 du Conference Board du Canada; les récentes prévisions économiques de la Banque TD, de la CIBC et de la Banque du Canada; l'analyse des conséquences du 11 septembre par le groupe Government Policy Consultants International.

Le 10 août 2001, les É.-U. ont imposé des droits compensateurs de 19,3 pour cent aux exportations canadiennes de bois d'œuvre résineux, auxquels ils ont ajouté, le 31 octobre 2001, 12,6 pour cent de droits antidumping, (les droits sur ces exportations se montant à un total de 31,9 pour cent). Ces droits, combinés au repli du marché, ont eu d'importantes répercussions sur le secteur forestier de la Colombie-Britannique.

À cela s'est ajoutée l'attaque terroriste du 11 septembre qui est venue paralyser l'industrie touristique de la province. Le gouvernement provincial a annoncé en outre son intention de mettre à pied un tiers des fonctionnaires, ce qui ne manquera pas de miner encore davantage la confiance des consommateurs. On prévoit actuellement que le taux de croissance du PIB de la province ne dépassera pas 0,9 p. 100 en 2001 et 1,1 p. 100 en 2002.

**SECTION III : PLANS, RÉSULTATS, ACTIVITÉS ET
RESSOURCES DU MINISTÈRE**

Dans le Rapport sur les plans et les priorités de DEO pour 2001-2002, nous avons décrit les principaux résultats obtenus à l'égard des engagements du gouvernement dans cinq secteurs d'activité : l'innovation, les partenariats et la coordination, le développement des entreprises et l'entrepreneuriat, la recherche et l'analyse économiques, et les Programmes nationaux et autres initiatives. Nous avons aussi apporté quelques changements mineurs aux résultats stratégiques prévus et réels pour chacun de ces secteurs d'activité.

Tout au long de l'année et de façon régulière, le Ministère continuera de surveiller ses progrès quant à l'atteinte des résultats énoncés et procèdera aux ajustements nécessaires, le cas échéant.

Résultat stratégique 1	Total des dépenses prévues – 79,9 M \$
Innovation	
Renforcer le réseau de l'innovation dans l'Ouest canadien	

Résultats prévus	Plans et priorités
Améliorer la capacité et l'infrastructure des connaissances	DEO soutiendra l'infrastructure matérielle de l'innovation et les projets qui favorisent l'établissement de liens et le renforcement des capacités chez les intervenants novateurs.
Encourager la commercialisation de la technologie	DEO soutiendra les projets qui renforcent la capacité des organisations de développer, de transférer ou d'adopter des technologies novatrices. Deux programmes existent déjà qui contribuent à la réalisation de cette priorité : le programme Premiers emplois en sciences et en technologie et le programme d'innovation et d'investissement communautaire.
Encourager l'innovation dans les collectivités rurales	DEO favorisera l'élaboration de stratégies communautaires de l'innovation, renforcera les liens entre les collectivités et les établissements de recherche, encouragera la commercialisation de la technologie et multipliera les liens.
Améliorer la coordination et l'harmonisation des priorités et des	Sous la direction de DEO, un Forum des hauts fonctionnaires sur l'innovation et un

stratégies fédérales, provinciales et autres au chapitre de l'innovation afin d'arriver à des projets stratégiques aux intervenants multiples dans le domaine de l'innovation	Comité des sous-ministres sur le Développement économique auront lieu pour discuter des priorités.
---	--

La stratégie de DEO pour l'innovation s'inscrit parfaitement dans l'esprit du mandat ministériel qui est de « promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien ». Pour réaliser son objectif stratégique de renforcer le réseau de l'innovation dans l'Ouest, DEO soutient les projets et les activités qui : améliorent l'infrastructure et la capacité relatives à la connaissance; favorisent la commercialisation de la technologie et aident les régions rurales à passer à l'ère de l'innovation; et rehaussent la coordination et l'harmonisation des priorités associées à l'innovation entre les gouvernements, l'industrie, les collectivités et les universitaires. En créant et en entretenant une masse critique dans les domaines de la recherche, de la technologie, des finances et des ressources humaines dans l'Ouest, et en formant de solides liens entre les innovateurs, DEO contribue à la formation des grappes technologiques sur lesquelles reposera la croissance économique et la prospérité à venir de l'Ouest canadien.

Les priorités de DEO au chapitre de l'innovation viennent aussi servir l'objectif du gouvernement tel qu'il l'a énoncé dans le discours du Trône, c'est-à-dire de faire du Canada un des pays les plus innovateurs du monde. L'intérêt de DEO pour l'innovation complète et soutient aussi les activités d'Industrie Canada et de ses partenaires du Portefeuille fédéral de l'Industrie comme le Conseil national de recherches du Canada. En travaillant en étroite collaboration avec ses partenaires des gouvernements fédéral et provinciaux, DEO est en mesure de réaliser des investissements stratégiques et d'aller chercher des ressources supplémentaires d'autres partenaires qui travaillent, comme lui, à multiplier les débouchés dans l'Ouest canadien, à combler les lacunes de cette région et à en éliminer les faiblesses.

Le rendement de DEO pendant l'exercice du 31 mars 2001 témoigne de l'importance de l'innovation dans le plan stratégique du Ministère dont 44 p. 100 des subventions et contributions sont allées directement, cette année-là, à l'innovation. Parmi nos projets d'investissements dans l'Ouest canadien figurent le Centre d'innovation pour les nouveaux médias (NewMIC) et Piles à combustible Canada en C.-B., le réseau de la protéomique de l'Alberta, le Centre de technologie sur les gaz à effet de serre de Regina, l'Institut de rayonnement synchrotron de l'Alberta, le Centre de recherche et d'innovation en réalité virtuelle du Manitoba, le Centre pour les aliments fonctionnels et les nutraceutiques du Manitoba et l'Institut de recherches cliniques de l'Hôpital général de Saint-Boniface. Conformément à nos priorités stratégiques, ces

investissements renforcent le réseau d'innovation de l'Ouest et du Canada tout entier en élargissant l'infrastructure et la capacité de R-D, en facilitant la commercialisation de la technologie, en encourageant l'acquisition de compétences spécialisées dans le domaine de la commercialisation de la technologie et en répondant aux besoins d'innovation des régions rurales.

En 2002-2003, DEO se fixe des objectifs stratégiques en matière d'innovation qui reprennent ceux de l'année précédente. Ainsi, le Ministère continuera d'investir dans l'infrastructure de base de la connaissance et d'encourager la communication et les liens nécessaires à la commercialisation de la technologie. Les résultats auxquels il aspire s'inspirent aussi de la nécessité de renforcer la capacité des régions rurales du Canada de passer à une économie plus innovatrice. DEO veillera également à harmoniser ses efforts et ses investissements avec les priorités des gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que des universités, de l'industrie et des autres intervenants novateurs afin de coordonner les activités et d'éviter les chevauchements.

Pour soutenir ses travaux de recherche et ses consultations en vue de sa stratégie de l'innovation, DEO accordera la priorité à la croissance des secteurs importants fondés sur la connaissance de l'Ouest canadien, notamment les domaines des sciences de la vie, des nouveaux médias, des technologies du changement climatique, des technologies avancées de fabrication et des technologies plates-formes comme celles qui découlent des centres canadiens de rayonnement synchrotron et de nanotechnologie. Pour relever le défi difficile que pose le recrutement et le maintien en poste d'employés qualifiés pour le réseau d'innovation de l'Ouest, DEO poursuivra ses activités de partenariat afin de multiplier les possibilités de développement des compétences spécialisées dans les domaines de la commercialisation des technologies, comme le programme de Stage en commercialisation de la technologie de WestLink.

Une autre des tâches difficiles que DEO devra mener à bien cette année sera de s'assurer que ses activités au chapitre de l'innovation se situent dans le prolongement des investissements précédents du gouvernement et de l'industrie, et qu'elles viennent soutenir les atouts et les forces émergentes de l'Ouest dans les secteurs industriels à base de connaissance ou plus traditionnels. Pour y arriver, DEO s'efforcera d'augmenter la capacité d'innovation de chacune des provinces de l'Ouest tout en veillant à ce que les retombées des nouveaux investissements profitent au maximum à tout l'Ouest de même qu'au Canada tout entier. Malgré le ralentissement de l'activité économique au pays et dans le monde et les contraintes budgétaires qui en résultent pour les gouvernements fédéral et provinciaux, DEO continuera, dans son plan stratégique de 2002-2003, d'accorder une attention prioritaire aux investissements et aux mesures de stimulation qui renforceront l'économie de l'innovation dans l'Ouest. Si le Ministère ne prenait pas cette voie, l'Ouest perdrait son avantage concurrentiel sur les marchés mondiaux à long terme, des possibilités d'investissement dans la connaissance et peut-être même des travailleurs spécialisés. DEO devra donc

continuer d'investir dans les dossiers importants pour l'Ouest, comme ceux de l'innovation dans les collectivités, les projets de collaboration comme TRILabs et WestLink, et les projets de commercialisation de la technologie associés au processus d'innovation.

**Résultat stratégique 2
Partenariats**

Total des dépenses prévues – 26,3 M \$

Stimuler le développement économique en multipliant les partenariats avec les autres ordres de gouvernement

Résultats prévus	Plans et priorités
S'attaquer aux dossiers et aux possibilités de développement économique fédéraux et régionaux en augmentant la coordination et la planification stratégiques entre les ministères et les gouvernements.	<ul style="list-style-type: none">◦ Concevoir et conclure de nouvelles ententes de collaboration afin d'amener les provinces à participer à la réalisation des objectifs fédéraux au chapitre de l'innovation, du développement du Nord et urbain, du commerce et de l'investissement, et de traiter du même coup les priorités provinciales.◦ Diriger les conseils fédéraux et y participer, et travailler en collaboration avec les provinces pour répondre aux priorités fédérales et régionales.
Concevoir des modèles régionaux novateurs de relations interministérielles et intergouvernementales afin de créer une culture de la coordination et de la coopération.	

Conformément à son mandat et à la loi qui le gouverne et qui exige de DEO qu'il assure un rôle de chef dans l'établissement de partenariats avec les gouvernements provinciaux de l'Ouest et qu'il prenne la défense des intérêts de l'Ouest auprès du gouvernement fédéral, DEO dirige et coordonne des entreprises de partenariat avec les autres ministères fédéraux, les autres ordres de gouvernement et le secteur privé afin de trouver des réponses aux problèmes horizontaux qui se posent et que le gouvernement fédéral a inscrit à sa liste de priorités.

Ces activités ont pour objectifs :

- de faire le lien entre le gouvernement fédéral et les Canadiens de l'Ouest;
- d'arriver à des relations de travail plus étroites avec les gouvernements provinciaux;
- de répondre aux priorités régionales de façon durable;
- de concevoir et d'élaborer des stratégies fédérales sur les problèmes horizontaux qui se posent;

- de s'attaquer aux questions qui relèvent des priorités fédérales;
- de créer des partenariats avec d'autres ordres de gouvernement, d'autres ministères et le secteur privé afin de mettre en œuvre les stratégies fédérales.

Le Ministère invite activement les Canadiens de l'Ouest à participer à des consultations afin de cerner leurs besoins et leurs priorités, et de créer de nouveaux partenariats ou d'élargir les partenariats existants avec les intervenants de l'Ouest. Il est particulièrement bien placé pour connaître les activités des gouvernements provinciaux et municipaux dans l'Ouest. Il profite d'un solide réseau qui regroupe des associations de gens d'affaires, des organismes de recherche, des organisations bénévoles et d'autres intérêts qui contribuent à sa compréhension de la conjoncture régionale. DEO a lancé les Conseils consultatifs des gens d'affaires du secrétaire d'État, le forum des sous-ministres fédéraux et provinciaux de l'Ouest sur le développement économique et les forums des sous-ministres adjoints sur la politique stratégique pour lui permettre de voir venir les enjeux, de les signaler aux autres organismes fédéraux et de planifier une réaction efficace.

Les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO) sont des ententes conclues par les gouvernements fédéral et provinciaux pour partager les coûts de différents projets. Elles se sont avérées très utiles comme mécanismes conjoints de planification et de mise en œuvre. Les ententes signées jusqu'à maintenant, qui expirent à la fin de mars 2002, ont porté principalement sur l'innovation, le développement des entreprises, le développement communautaire et d'autres priorités régionales.

En 2002, DEO espère pouvoir travailler avec les gouvernements provinciaux afin de considérer d'éventuelles initiatives fédérales-provinciales pour le développement du Nord et urbain, l'expansion du commerce et de l'investissement, le développement touristique ainsi que l'innovation, le développement des entreprises et d'autres priorités régionales.

Les Ententes sur le développement urbain de DEO offrent un mécanisme de coopération et de coordination sur des questions stratégiques entre les paliers de gouvernement et le secteur privé, afin de tirer le meilleur parti possible des activités de développement économique. Les Ententes sur le développement de Winnipeg, d'Edmonton et de Vancouver ont permis à des ministères et organismes fédéraux, provinciaux et municipaux de partager de l'information et de planifier et de coordonner ensemble leurs activités pour répondre à des problèmes de développement uniques en leur genre.

En 2002-2003, DEO continuera à travailler avec les gouvernements provinciaux, les municipalités et d'autres ministères fédéraux afin de concentrer les activités sur les principales questions de développement économique dans chacune des sept grandes villes de l'Ouest.

DEO jouera en outre un rôle actif dans la détermination des collectivités à risque et travaillera avec elles pour les aider à s'adapter aux circonstances industrielles et économiques changeantes (p. ex., industries en perte de vitesse ou exploitation de débouchés ouverts par de nouvelles industries). Parallèlement, DEO continuera de travailler avec les conseils régionaux fédéraux. (Ces conseils sont composés de hauts fonctionnaires fédéraux et ont été créés pour favoriser l'échange d'information et une meilleure collaboration dans la mise en œuvre des programmes et la prestation des services fédéraux dans les différentes régions de l'Ouest.) DEO interviendra activement dans la gestion et la coordination fédérales des dossiers horizontaux, comme celui de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain afin de traiter des questions de développement économique auxquelles sont confrontés les Autochtones vivant en milieu urbain. DEO coordonnera également les activités fédérales découlant de la Stratégie de partenariats régionaux du MAINC et du BCP, visant à améliorer la coopération avec les gouvernements provinciaux dans le but de régler des problèmes et d'exploiter les possibilités qui se présentent.

Cette approche fondée sur la coopération devrait rehausser la qualité des relations fédérales-provinciales, limiter les chevauchements et élargir la participation des gens de l'Ouest au profit d'une meilleure croissance économique. Pour finir, les partenariats avec les gouvernements des provinces et le secteur privé mèneront à de meilleurs investissements et multiplieront les chances pour les intervenants de réaliser leurs espoirs économiques.

**Résultat stratégique 3
Entrepreneuriat**

Total des dépenses prévues – 78,1 M \$

Renforcer ou élargir le secteur des entreprises de l'Ouest canadien

Résultats prévus	Plans et priorités
Améliorer les capacités de gestion d'entreprise des PME	DEO, le RSEOC et d'autres partenaires offriront des services d'information et des conseils, notamment sur le commerce électronique, aux PME et aux entrepreneurs.
Offrir aux PME un meilleur accès au financement	Grâce à des dispositions avec le RSEOC et des institutions financières, DEO aidera les PME à obtenir du financement et des références.
Une participation accrue sur les marchés internationaux	<ul style="list-style-type: none">◦ DEO collaborera avec ses partenaires afin d'offrir des services de perfectionnement et des conseils aux PME souhaitant se lancer dans l'exportation.◦ DEO poursuivra la mise en œuvre du Programme d'emploi en commerce international au profit des étudiants et des PME.
Aider les entreprises de l'Ouest à vendre davantage leurs produits et services au gouvernement	<ul style="list-style-type: none">◦ DEO offrira de l'information aux entreprises désireuses de vendre au gouvernement, ainsi qu'aux entrepreneurs principaux souhaitant participer aux grands projets de l'État.◦ DEO veillera à ce que les marchés publics fédéraux génèrent des retombées régionales sur l'économie de l'Ouest.

DEO soutient le développement et la croissance des entreprises de l'Ouest canadien à l'aide de programmes et de services novateurs et rentables dont l'objectif est de favoriser la réussite des petites entreprises.

Depuis sa création, en 1987, le Ministère est conscient du rôle essentiel que les petites et moyennes entreprises (PME) de l'Ouest jouent dans l'économie de la région. Les PME emploient environ 50 p. 100 de la population active de l'Ouest canadien, soit approximativement 5 p. 100 de plus que la moyenne enregistrée pour le reste du Canada. Cependant, pour croître et prospérer au sein de l'économie mondiale d'aujourd'hui, les PME ont besoin d'information en matière d'entrepreneuriat et de gestion et doivent pouvoir obtenir les fonds nécessaires. Elles ont également besoin d'aide dans les domaines suivants : l'adoption de nouvelles technologies, l'exportation, l'accès aux marchés publics et le commerce électronique.

DEO continuera de répondre aux besoins des PME et des entrepreneurs par l'intermédiaire des 100 bureaux et plus du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC) qui comprend les directions des services à la clientèle de DEO, les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), les Initiatives pour les femmes entrepreneurs (IFE), les Organisations francophones à vocation économique et les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC).

En outre, DEO conclut des partenariats avec des institutions financières et des organisations de développement économique autochtones pour offrir des services aux PME de l'Ouest. Dans le cadre du projet du Gouvernement en direct, le Ministère donnera aux PME la possibilité de bénéficier en direct de ses programmes et services qui se prêtent à un tel traitement.

Les SADC, les IFE et les Organisations francophones à vocation économique sont dirigées par des conseils d'administration dont les membres sont recrutés dans les collectivités qu'elles desservent. DEO leur fournit des fonds d'exploitation pour les aider à trouver des solutions locales à des problèmes locaux. Grâce à ces partenariats, DEO peut axer la prestation de ses services sur les citoyens et satisfaire les besoins des entrepreneurs de l'Ouest y compris ceux installés dans les régions rurales, les femmes, les francophones et les jeunes entrepreneurs, ainsi que les entrepreneurs autochtones et les entrepreneurs handicapés.

Le Ministère continuera d'offrir son portefeuille actuel de fonds de prêt « à effet de levier » en collaboration avec des institutions financières. Le Programme des fonds de prêts et d'investissement de DEO repose sur un partenariat entre les secteurs public et privé. Son objectif est d'offrir des services de prêt et des conseils aux entreprises et aux entrepreneurs qui œuvrent dans les principaux domaines de croissance. Pour attirer les investisseurs du secteur privé, DEO a créé des fonds de réserve pour pertes sur prêts à l'intention des petites entreprises à vocation exportatrice, nouvellement créées et présentant des risques élevés. Le Ministère fournit des conseils de planification aux entreprises et étudie les dossiers des candidats, mais les décisions relatives aux prêts sont prises par les institutions financières sur une base commerciale établie dans le cadre de ce programme.

Le défi consiste à maximiser la disponibilité des capitaux et de les orienter vers des secteurs de croissance et des groupes de clients précis, auxquels le gouvernement fédéral accorde la priorité, mais qui sont mal servis par les sources de financement traditionnelles, à un coût minimum et avec des risques peu élevés. DEO arrive à relever ce défi, grâce à des ententes de partenariat avec des institutions financières et à ses garanties de prêt, il suscite par effet de levier des investissements dans un ratio minimal de cinq pour un. Ainsi, DEO a créé des fonds de prêt à effet de levier dans les secteurs de l'agriculture à valeur ajoutée et de l'économie du savoir, en plus d'offrir des fonds pour des micro-prêts à l'intention des micro-entreprises et des entrepreneurs en milieu urbain en

phase de démarrage qui seraient incapables d'obtenir du financement par les moyens habituels.

Le principal risque réside dans la tentation, chez les institutions financières, d'accorder des prêts en vertu du programme à des candidats non admissibles ou de consentir les mêmes prêts que ceux offerts normalement. DEO a trouvé un moyen de minimiser ce risque en demandant une confirmation écrite de l'admissibilité du client à tout prêt plus élevé, en plus de garder un contact étroit avec les institutions financières et d'examiner régulièrement les dossiers de candidature à des micro-prêts. Outre l'assurance donnée par les institutions financières sur l'« effet de levier » des prêts, nous exigeons des taux supérieurs à ceux normalement offerts par les banques pour nous assurer que seuls les clients incapables de profiter des sources de financement traditionnelles sont admissibles. De plus, nous pouvons ainsi compenser les coûts liés à un risque accru.

DEO a appris, particulièrement en ce qui a trait aux fonds pour micro-prêts, que les projets les plus prometteurs voient le jour avec les institutions financières qui souhaitent ardemment contribuer à la croissance économique de leur collectivité, et non seulement encaisser des profits.

DEO s'associe avec d'autres partenaires provinciaux et fédéraux des Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) de chacune des provinces de l'Ouest. Ces centres constituent des points de services à guichet unique où les entrepreneurs peuvent obtenir des renseignements au sujet des programmes gouvernementaux (fédéraux et provinciaux et, dans certains cas, municipaux) ainsi que de l'information sur les exportations, les débouchés et l'économie, et d'autres ressources pertinentes pour les entreprises.

DEO continuera de développer une capacité communautaire et à soutenir les entreprises qui travaillent dans des secteurs stratégiques en accordant une aide financière à des conférences, à des associations de gens d'affaires et à d'autres projets. Plus particulièrement, ces initiatives favoriseront l'innovation et, ainsi, permettront aux PME d'accroître leur productivité et leur compétitivité, et d'adopter des pratiques de développement durable.

DEO donnera plus d'information sur le Programme de développement des collectivités dans son *Rapport sur le rendement de 2002-2003*. Il renforcera les procédures pour évaluer l'exactitude et la validité de l'information sur le rendement communiquée par les SADC tout en entreprenant une évaluation des SADC. En même temps que l'évaluation, DEO procédera à une vérification de son cadre de contrôle de gestion et de celui des SADC, en ce qui a trait aux opérations et aux activités de prêt.

Avant 1995, DEO octroyait aux entreprises des contributions remboursables. DEO continuera de recouvrer les fonds relatifs au remboursement de ces contributions conformément aux conditions prévues par le Programme de diversification de l'économie de l'Ouest canadien et les autres programmes.

Résultat stratégique 4**Total des dépenses prévues – 4,6 M \$****Recherche économique
et défense des intérêts de l'Ouest****Concevoir des stratégies, des politiques et des programmes efficaces, centrés sur les besoins, les débouchés et les aspirations économiques de l'Ouest canadien.**

Résultats prévus	Plans et priorités
Fournir des bases solides aux efforts de développement économique de l'Ouest canadien grâce à de l'information et à une analyse fouillées	Le développement, le parrainage, la diffusion et la promotion des activités de recherche sur l'Ouest canadien
Accroître la collaboration régionale dans la recherche et l'établissement de programmes propices à l'expansion économique	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Tenir des tribunes fédérales-provinciales sur l'expansion économique de l'Ouest ◦ Travailler de concert avec les partenaires, et tenir ceux-ci à jour concernant les activités de recherche
Harmoniser les politiques et les programmes nationaux avec le contexte économique particulier de l'Ouest	S'appuyer sur les résultats de la recherche pour défendre auprès des concepteurs de politiques fédérales les positions et les mesures de l'Ouest lorsque des politiques, des programmes et des projets touchent la région

La fonction relative à la recherche économique et à la défense des intérêts de l'Ouest couvre un éventail d'activités propices à la mise en œuvre de stratégies, de politiques et de programmes centrés sur les besoins, les débouchés et les aspirations économiques de l'Ouest canadien.

La recherche économique vise à comprendre où en est l'Ouest canadien, quelle est sa position au pays et dans le monde et quels sont les défis et les possibilités qui l'attendent, aujourd'hui comme demain. Les connaissances acquises par la diffusion et la promotion des activités de recherche permettent de sensibiliser la région aux enjeux les plus déterminants, en plus de créer un climat favorable à l'établissement de politiques efficaces. Le Ministère parraine des projets de recherche directement liés à son mandat, soit l'expansion économique de l'Ouest, et à ses principaux secteurs d'activité. Il est à noter que les conclusions de la recherche relative à l'expansion économique sont mises à profit dans l'élaboration des politiques. Le Ministère s'assure ainsi d'opter pour des politiques qui aideront la région à exploiter tout son potentiel économique, en plus de concourir à la prospérité nationale.

Les activités de recherche chapeautées par DEO facilitent la collaboration entre les divers partenaires de développement économique dans la région. Ces partenaires, parmi lesquels se trouvent les gouvernements fédéral et provinciaux, n'hésitent pas à partager leurs conclusions et leurs connaissances, et à conjuguer leurs efforts dans l'exploration des options politiques et des pratiques exemplaires. L'expansion économique doit beaucoup à ces efforts.

La recherche sert également à harmoniser les politiques et les programmes nationaux avec le contexte économique de l'Ouest du Canada. Dans un pays aussi vaste et diversifié sur le plan économique que le nôtre, il serait difficile de créer des politiques et des programmes nationaux exerçant une incidence équitable sur toutes les régions. Pour que ces politiques et programmes soient efficaces, il faut que des ministères comme DEO possèdent les connaissances nécessaires pour défendre les intérêts de leur région et faire valoir aux concepteurs de politiques nationales les éléments locaux distinctifs.

Résultat stratégique 5 **Total des dépenses prévues — 179 M \$**
Programmes nationaux et autres initiatives

Atténuer les répercussions économiques que subissent les collectivités touchées par les fermetures d'installations fédérales ou la réduction de leur personnel, des catastrophes naturelles ou des changements aux politiques et aux programmes fédéraux grâce à la mise en œuvre de programmes nationaux dans l'Ouest canadien.

Résultats prévus	Plans et priorités
Améliorer les infrastructures municipales et rehausser la qualité de vie par des investissements axés sur la protection de l'environnement et la croissance économique à long terme	Mise en œuvre du Programme Infrastructures Canada en partenariat avec les autres gouvernements
Atténuation des répercussions des catastrophes naturelles, des fermetures de bases ou des changements apportés aux politiques et aux programmes fédéraux	Coordination des efforts déployés par les ministères fédéraux pour atténuer les répercussions des catastrophes naturelles, des fermetures de bases ou des changements apportés aux politiques et aux programmes fédéraux

Conformément à son mandat légal qui est de remplir la fonction de principal organisme de développement économique du gouvernement fédéral dans l'Ouest, DEO est chargé de mettre en œuvre des programmes nationaux et, au besoin, d'atténuer les répercussions économiques des catastrophes naturelles, des fermetures de bases militaires et des autres problèmes causés par des changements apportés aux politiques du gouvernement fédéral. Le Ministère réalise ces activités après avoir consulté de manière approfondie les gouvernements provinciaux et municipaux, et les groupes locaux, et, lorsque cela est possible, en partenariat avec ces gouvernements et ces intervenants locaux.

Ces activités ont un double objectif : mettre en œuvre des programmes nationaux dans l'Ouest canadien et atténuer l'incidence négative que subissent les collectivités touchées par la fermeture ou la réduction d'installations fédérales, les catastrophes naturelles ou les changements apportés aux politiques et aux programmes du gouvernement fédéral.

Le Ministère a supervisé la mise en œuvre des deux premiers programmes de travaux d'infrastructures du Canada dans l'Ouest. DEO poursuivra son engagement à cet égard, en privilégiant les infrastructures « vertes », c'est-à-dire celles axées sur l'amélioration des systèmes d'assainissement des eaux et de traitement des déchets, ainsi que les projets relatifs aux transports. Comme l'exercice 2002-2003 marque la deuxième année de mise en œuvre du programme dans l'Ouest, et que celui-ci a atteint son niveau opérationnel, on assistera à l'approbation d'un vaste éventail de projets et à des dépenses financières importantes. Les investissements généreront quelques centaines de projets. Aussi, bien que l'application du programme diffère dans chaque province, la coopération entre les trois ordres de gouvernement – fédéral, provincial et municipal – sera manifeste.

Au nom du gouvernement fédéral, DEO a également coordonné et dirigé les activités visant à atténuer les effets négatifs des catastrophes naturelles (p. ex., les inondations survenues au Manitoba et le déclin des pêcheries de saumon du Pacifique), de la fermeture des bases militaires (p. ex., Moose Jaw, Portage la Prairie et Royal Roads) ou des problèmes découlant des changements apportés aux politiques et aux programmes fédéraux (p. ex., Pinawa).

En 2002-2003, les fonds dégagés de la fermeture de bases militaires seront investis dans la modernisation des immeubles historiques de Royal Roads, en Colombie-Britannique, afin de répondre aux besoins de la nouvelle Université Royal Roads. Les travaux sont faits en consultation avec la population locale et respectent le cachet du tournant du siècle des immeubles, d'inspiration édouardienne. Ces fonds serviront également à diminuer les coûts d'exploitation d'une université moderne dans un site ancien, ainsi qu'à entretenir les quatre jardins d'époque. L'établissement d'enseignement peut se vanter d'une prestation réussie de ses programmes d'études supérieures grâce à l'apprentissage à distance, et ses programmes de premier cycle demeurent bien perçus.

DEO a également veillé au réinvestissement des fonds générés par la fermeture de bases à Moose Jaw, en Saskatchewan, pour régler les problèmes engendrés par les changements apportés à la base de l'Armée de l'air. Le principal projet prévu en 2002-2003 consiste à ériger un centre d'information touristique au profit de la collectivité.

Au Manitoba, DEO poursuivra ses efforts pour promouvoir l'Entente de partenariat Canada-Manitoba sur la protection contre les inondations dans la vallée de la rivière Rouge. Cette entente garantit de l'aide aux municipalités afin d'améliorer les infrastructures visant à protéger la région contre les inondations, de concert avec l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, et d'appuyer les efforts de recherche visant à diminuer les dommages engendrés par de futures inondations.

SECTION IV : ORGANISATION

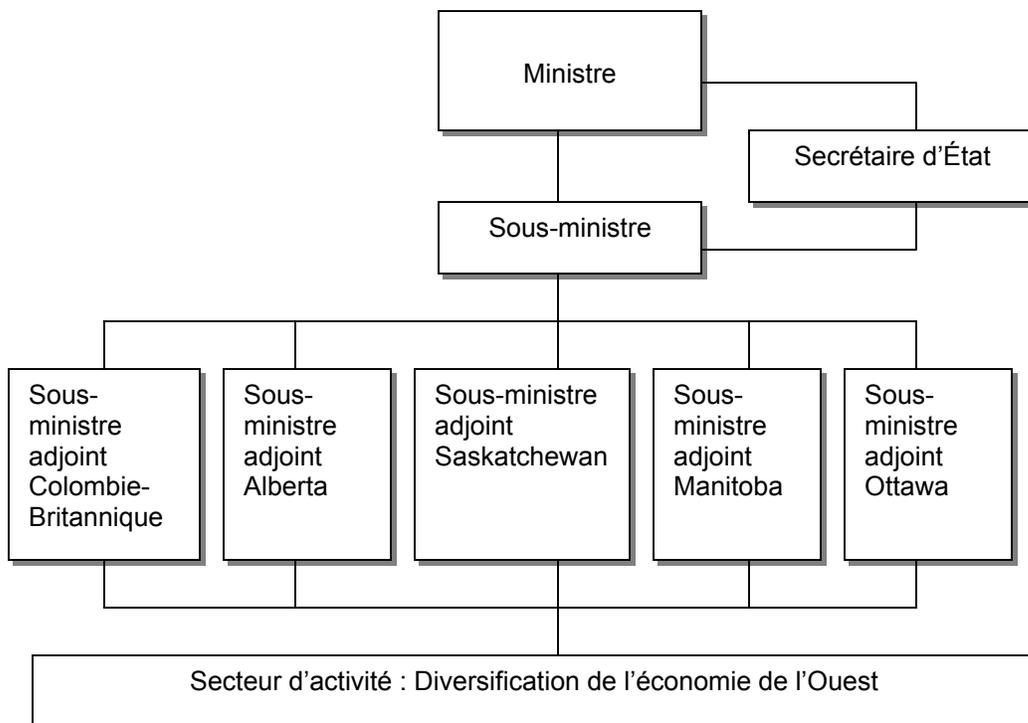
Le Ministère n'a qu'un seul secteur d'activité, soit la diversification de l'économie de l'Ouest canadien. Tel est l'objectif ultime poursuivi :

En étroite collaboration avec des intervenants de l'Ouest, cibler plus efficacement les ressources, les règlements et les politiques du gouvernement fédéral pour en faire des instruments capables de promouvoir de façon plus constructive la diversification et la croissance économiques de l'Ouest.

L'administration centrale du Ministère est située à Edmonton (Alberta), dans les mêmes locaux que son bureau régional de l'Alberta. Chacune des autres provinces de l'Ouest a son bureau régional, soit à Winnipeg, à Saskatoon et à Vancouver, sans oublier un bureau de liaison à Ottawa. Le Ministère a également ouvert des bureaux satellites régionaux à Calgary, à Regina et à Victoria. La sous-ministre a ses bureaux à Edmonton et les sous-ministres adjoints, à Vancouver, à Edmonton, à Saskatoon, à Winnipeg et à Ottawa.

Le Ministère n'a qu'un seul secteur d'activité, à savoir la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, et chacun des sous-ministres adjoints veille à la mise en œuvre et à la prestation de programmes et de services dans sa région, à l'appui de ce secteur d'activité, outre ses responsabilités au sein même du Ministère. La sous-ministre adjointe d'Ottawa joue un rôle de premier plan dans la défense des intérêts du Ministère.

Organigramme de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada



Nous précisons au tableau qui suit les rapports-ressources entre les résultats stratégiques et les secteurs d'activités de DEO :

Secteur d'activité	Résultats stratégiques					Total
	Innovation (page 8)	Partenariats (Page 12)	Entrepreneuriat (Page 15)	Recherche économique et défense des intérêts (Page 19)	Programmes nationaux et autres initiatives (Page 21)	
Diversification de l'économie de l'Ouest	79,9 M \$	26,3 M \$	78,1 M \$	4,6 M \$	179 M \$	367, 9 M \$

Plan des dépenses ministérielles

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Budgétaire – Budget des dépenses principal (brut)	284 446,5	338 077,3	254 842,6	233 921,1
Non budgétaire – Budget des dépenses principal (brut)
Moins : recettes disponibles
Total du Budget des dépenses principal	284 446,5	338 077,3	254 842,6	233 921,1
Ajustements **	(26 626)	29 900
Dépenses nettes prévues	257 820,5*	367 977,3	254 842,6	233 921,1
Moins : recettes non disponibles	36 000	26 500	17 200	10 200
Plus : services reçus sans frais	4 086,7	4 050,8	4 044,9	3 891,6
Coût net du Programme	225 907,2	345 528,1	241 687,6	227 612,8

Équivalents temps plein	364	364	360	360
-------------------------	-----	------------	-----	-----

* Meilleures prévisions des dépenses nettes totales prévues à la fin de l'exercice.

** Les ajustements doivent tenir compte des approbations obtenues depuis l'exercice de mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR).

Explication des changements : La diminution des dépenses prévues à l'exercice 2001-2002 tient compte du transfert des engagements contractuels de l'exercice 2002-2003 plus 10 millions de dollars de ressources additionnelles incluses dans le budget de 2001. En 2002-2003, l'ajustement de 29,9 millions de dollars représente les ressources additionnelles au titre des contributions incluses dans le budget de 2001. Les recettes non disponibles tiennent compte de la diminution des remboursements au Ministère, une situation directement attribuable à l'élimination virtuelle des prêts remboursables en 1994-1995.

SECTION V : ANNEXES

ANNEXE 1 – Liste des personnes-ressources – Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Renseignements généraux

Ligne sans frais
(dans l'Ouest canadien seulement)
1 888 338-9378

Site Web de DEO

www.deo.gc.ca

Administration centrale

Place du Canada
9700, avenue Jasper
Bureau 1500
Edmonton (Alberta) T5J 4H7
Téléphone : (780) 495-4164
Télécopieur : (780) 495-6876

Bureau de la Colombie-Britannique

Édifice Price Waterhouse
601, rue Hastings Ouest
Bureau 700
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 5G9
Téléphone : (604) 666-6366
Télécopieur : (604) 666-6256

Bureau de l'Alberta

Place du Canada
9700, avenue Jasper
Bureau 1500
Edmonton (Alberta) T5J 4H7
Téléphone : (780) 495-4164
Télécopieur : (780) 495-4557

Bureau de la Saskatchewan

119, 4^e Avenue Sud
Bureau 601
C.P. 2025
Saskatoon (Saskatchewan) S7K 3S7
Téléphone : (306) 975-4373
Télécopieur : (306) 975-5484

Bureau du Manitoba

Édifice The Cargill
240, avenue Graham
Bureau 712
C.P. 777
Winnipeg (Manitoba) R3C 2L4
Téléphone : (204) 983-4472
Télécopieur : (204) 983-4694

Bureau d'Ottawa

Édifice Gillin
141, avenue Laurier Ouest
Bureau 500
Ottawa (Ontario) K1P 5J3
Téléphone : (613) 952-9378
Télécopieur : (613) 952-9384

ANNEXE 2 – Loi administrée

Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, 1988

ANNEXE 3 – Tableaux financiers

TABLEAU 1 : Sommaire des paiements de transfert

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
SUBVENTIONS				
Subventions	10 000	5 000	5 000	5 000
Total des subventions	10 000	5 000	5 000	5 000
CONTRIBUTIONS				
Diversification de l'économie de l'Ouest	125 771	132 960,2	62 346	54 346
Programme des Travaux d'infrastructure du Canada	6387,2
Programme Infrastructures Canada	34 350	152 200	116 090	110 500
Programme d'investissement dans l'Innovation et les Communautés	7 546,9	10 744,7	10 774,7	10 774,7
(L) Passif au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	19 000	12 000	5 000	2 000
(L) Passif au titre de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	5 000	10 000	12 000	12 000
Total des contributions	198 055,1	317 934,9	206 210,7	189 620,7
Total des paiements de transfert	208 055,1	322 934,9	211 210,7	194 620,7

(L) Crédit législatif

Explication des changements : L'augmentation des dépenses prévues pour l'exercice 2002-2003 est basée sur le transfert des engagements contractuels à l'exercice 2002-2003; 29,9 millions de dollars de ressources supplémentaires au titre des contributions inclus dans le budget de 2001 et les fonds supplémentaires octroyés au Programme Infrastructures Canada.

Tableau 2 : Détails relatifs aux programmes des paiements de transfert

Subventions

Objectif : En étroite collaboration avec des intervenants de l'Ouest, cibler plus efficacement les ressources, les règlements et les politiques du gouvernement fédéral pour en faire des instruments capables de promouvoir de façon plus constructive la diversification et la croissance économiques de l'Ouest.

Résultats prévus	Étapes
<ul style="list-style-type: none"> • Le renforcement du système d'innovation de l'Ouest canadien • Formation de partenariats stratégiques et direction et coordination de la mise en œuvre des programmes et des services économiques destinés aux Canadiens de l'Ouest • Le renforcement et l'expansion du secteur des entreprises de l'Ouest canadien • Réalisation de travaux de recherche concernant l'économie de l'Ouest canadien afin d'élaborer de nouveaux programmes ou politiques qui permettent de promouvoir l'innovation, la croissance et la diversification <p>(subventions pour 2002-2003 : 5 millions de dollars)</p>	<p>Voir Section III, Innovation, pages 8 à 11</p> <p>Voir Section III, Partenariats pages 12 à 14</p> <p>Voir Section III, Entrepreneuriat, pages 15 à 18</p> <p>Voir Section III, Recherche économique, et défense des intérêts, pages 19 et 20</p>

Programme de diversification de l'économie de l'Ouest

Objectif : En étroite collaboration avec des intervenants de l'Ouest, cibler plus efficacement les ressources, les règlements et les politiques du gouvernement fédéral pour en faire des instruments capables de promouvoir de façon plus constructive la diversification et la croissance économiques de l'Ouest.

Résultats prévus	Étapes
<ul style="list-style-type: none">Le renforcement du système d'innovation de l'Ouest canadienFormation de partenariats stratégiques et direction et coordination de la mise en œuvre des programmes et des services économiques destinés aux Canadiens de l'OuestLe renforcement et l'expansion du secteur des entreprises de l'Ouest canadienRéalisation de travaux de recherche concernant l'économie de l'Ouest canadien afin d'élaborer de nouveaux programmes ou politiques qui permettent de promouvoir l'innovation, la croissance et la diversification <p>(contribution pour 2002-2003 : 132,9 millions de dollars)</p>	<p>Voir Section III, Innovation, pages 8 à 11</p> <p>Voir Section III, Partenariats pages 12 à 14</p> <p>Voir Section III, Entrepreneurat, pages 15 à 18</p> <p>Voir Section III, Recherche économique, et défense des intérêts, pages 19 et 20</p>

Programme Infrastructures Canada

Objectif : Améliorer l'infrastructure des localités urbaines et rurales du Canada. Ceci inclut également l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes par l'entremise d'investissements qui rehaussent la qualité de l'environnement, soutiennent la croissance économique à long terme, et construisent une infrastructure du XXIe siècle en encourageant l'utilisation des meilleures technologies, de nouvelles approches et des meilleures pratiques.

Résultats prévus	Étapes
<ul style="list-style-type: none">Améliorer l'infrastructure des municipalités urbaines et rurales du Canada <p>(contribution pour 2002-2003 : 152,2 millions de dollars)</p>	<p>Voir section III, Programmes nationaux et autres initiatives, pages 21 à 22</p>

Innovation et Programme d'investissement dans les communautés

Objectif : Améliorer l'infrastructure de l'innovation et les liens avec les secteurs d'importance stratégique pour l'Ouest; améliorer la commercialisation des technologies; rehausser la capacité des entreprises à mettre au point et à adopter de nouvelles technologies; et aider les communautés à s'adapter à l'économie du savoir.

Résultats prévus	Étapes
<ul style="list-style-type: none">• Augmenter le nombre d'emplois fondés sur le savoir.• Soutenir la croissance des entreprises fondées sur le savoir.• Accélérer la commercialisation et l'adoption par les entreprises de procédés et de produits innovateurs.• Accroître la diversification des économies des communautés. (contribution pour 2002-2003 : 10,8 millions de dollars)	Voir section III, Innovation, pages 8 à 11

La Loi sur les prêts aux petites entreprises du Canada et la Loi sur le financement des petites entreprises du Canada

Objectif : Encourager les prêteurs du secteur privé à accroître la disponibilité des prêts qu'ils accordent pour la création, l'agrandissement, la modernisation et l'amélioration des petites entreprises.

Résultats prévus	Étapes
Se référer à Industrie Canada (contribution pour 2002-2003 : 22 millions de dollars au total)	Voir Section III, Entrepreneurat, pages 15 à 18

Tableau 3 : Sources des recettes non disponibles

(en milliers de dollars)	Prévision des recettes 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
Paiement de contributions remboursables	15 000	8 000
Redressement en fin d'exercice des comptes créditeurs des exercices précédents	1 000
Frais de service au titre de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	8 000	6 000	4 000	3 000
Frais de service au titre de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	11 000	12 000	13 000	7 000
Autres recettes	1 000	500	200	200
Total des recettes non disponibles	36 000	26 500	17 200	10 200

Explication des changements : Les recettes prévues pour 2001-2002 et les années suivantes reflètent la diminution des montants remboursés au Ministère. Cette réduction est due à la décision prise en 1994-1995 de supprimer l'offre de prêts remboursables. Les autres recettes pour 2002-2003 incluent les intérêts et autres recettes liées au recouvrement des contributions remboursables.

Tableau 4 : Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en milliers de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues	367 977,3
Plus : <i>Services reçus sans frais</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	2 186,4
Contributions pour la part des employés aux primes et coûts d'assurance payés par le SCT	1 820,4
Indemnités d'accident du travail assumées par Développement des Ressources humaines Canada	24,0
Salaires et dépenses connexes pour les services juridiques offerts par Justice Canada	20,0
	4 050,8
Moins : Recettes non disponibles	26 500,0
Coût net du Programme en 2002-2003	345 528,1

ANNEXE 4 – Initiatives pangouvernementales, horizontales et communes

INITIATIVES PANGOUVERNEMENTALES

A. Vision et stratégie du gouvernement en direct



La vision de DEO du gouvernement en direct (GED) est de s'acquitter du mandat du Ministère en offrant aux Canadiens et aux Canadiennes de l'Ouest des produits et des services par tous les types de canaux. On trouvera un extrait du rapport public sur le gouvernement en direct à DEO aux adresses suivantes :

Français : <http://www.wd.gc.ca/fra/rpts/strategies/default.htm>

Anglais : <http://www.wd.gc.ca/eng/rpts/strategies/default.htm>

La stratégie est axée sur la transposition des activités de DEO à un service électronique sur Internet. Cet outil électronique sera conçu en fonction des besoins des clients pour créer un service de Gouvernement en direct adaptable, axé sur la demande, auto-correcteur et économique. DEO mettra en oeuvre son plan d'action stratégique graduellement sur plusieurs exercices d'ici la fin de 2005 :

- 1. Innovation.** Un centre électronique d'excellence en recherche offrira aux clients la possibilité d'avoir accès et de réagir en direct aux politiques et aux conclusions des activités de recherche économique de DEO.
- 2. Développement économique et entrepreneuriat.** Offre en direct de séminaires commerciaux, d'outils de planification et d'analyse des affaires, p. ex., des séminaires sur le commerce électronique et des fiches d'information conçues pour nos clients des PME.
- 3 Partenariats et coordination.** Grâce à une nouvelle initiative Partenaires en direct, les partenaires pourront utiliser une série d'outils électroniques mis au point par DEO à des fins de promotion et d'information commerciales.
- 4. Amélioration de l'infrastructure Internet.** Grâce à une nouvelle série d'outils électroniques, nos clients disposeront d'exposés virtuels et d'ateliers électroniques d'apprentissage interactif sur des thèmes d'intérêt proposés par eux-mêmes, p. ex., l'innovation, le marketing et le commerce électronique.
- 5. Formation du personnel.** Le personnel recevrait une formation approfondie et un soutien adapté à l'organisation pour apprendre à utiliser Internet de manière à mieux aider les clients et les partenaires de DEO.

6. Amélioration de l'infrastructure informatique. On a proposé une amélioration majeure de l'infrastructure Internet de DEO pour rester au fait de l'évolution des exigences technologiques et satisfaire les attentes croissantes des clients. La mise à niveau ajouterait de nouvelles fonctions de vidéoconférence, l'installation d'un nouveau réseau de zone étendue, ainsi que d'autres équipements et matériels d'infrastructure liés à Internet.

B. Stratégie de développement durable

En vertu d'une modification à la *Loi sur le vérificateur général*, 29 ministères et organismes fédéraux sont désormais tenus de présenter tous les trois ans à la Chambre des communes une Stratégie de développement durable (SDD). DEO a préparé sa première SDD en décembre 1997 et déposé sa deuxième en 2001. Cette deuxième stratégie a donné au Ministère l'occasion de faire un survol de ses progrès et d'établir une orientation pertinente et stimulante pour la présente période de trois ans.

Lors de la préparation de l'ébauche de la SDD et des consultations sur celle-ci, DEO a évalué les réussites et les faiblesses de la stratégie précédente. Le Ministère a également amorcé un vaste mécanisme de consultation. Ces leçons apprises ont déterminé une grande partie des discussions et des activités de planification liées à la mise à jour de la SDD 2000.

DEO a pris des engagements envers une SDD réalisable et pertinente. La SDD 2000 de DEO est assortie d'un système de mesures du rendement et d'un meilleur cadre de reddition des comptes. La nouvelle SDD est axée sur trois grands objectifs :

- faciliter l'intégration du développement durable dans les pratiques commerciales des PME de l'Ouest canadien par l'entremise de notre réseau de partenaires;
- intégrer le développement durable aux programmes, aux services et aux activités que nous offrons, soit directement, soit en partenariat;
- promouvoir une culture du développement durable au sein de DEO.

Le Ministère poursuivra la mise en place d'un Système de gestion environnementale (SGE), qui intègre le développement durable dans notre système opérationnel. Ce cadre devra comporter une politique environnementale et offrir une formation en matière de développement durable au personnel de DEO et du RSEOC. Par des comptes rendus annuels sur la SDD triennale dans le Rapport de rendement du Ministère, nous veillerons à atteindre nos objectifs de développement dans les délais et à maintenir notre engagement en faveur d'une amélioration constante.

C. Modernisation de la fonction de contrôleur

La modernisation de la fonction de contrôleur et de la gestion est une des grandes priorités de DEO. Le Ministère a lancé un certain nombre d'initiatives conformes à un service moderne de contrôleur. On a établi à l'échelon supérieur un comité directeur de modernisation de la fonction de contrôleur et un bureau de modernisation de la fonction de contrôleur chargé de superviser l'initiative.

Par sa participation à cette initiative, DEO devrait pouvoir élargir la portée des projets déjà lancés, en plus de planifier et de gérer adéquatement la transition à une structure moderne de gestion et de responsabilisation fondée sur le rendement, ainsi qu'à une planification axée sur la valeur, conforme au Plan de modernisation de la fonction de contrôleur préparé par le Conseil du Trésor.

Nous terminerons au début du prochain exercice une évaluation des capacités afin d'examiner l'état actuel de la fonction moderne du contrôleur à DEO. Dès l'exercice 2002-2003 et sur deux ans, nous mettrons en œuvre, selon des échéanciers et des jalons spécifiques, les activités nécessaires pour intégrer les recommandations découlant de l'évaluation. Les progrès accomplis en faveur de la modernisation de la fonction de contrôleur seront notés dans le *Rapport sur le rendement* du Ministère de l'automne 2002.

D. Initiative d'amélioration des services

Pour maintenir l'engagement de DEO en faveur d'une prestation de services axés sur les citoyens, nous mettrons en œuvre l'an prochain la première phase du plan d'amélioration des services de DEO. Notre objectif est d'améliorer la prestation de services en direct en fonction des priorités cernées dans l'enquête effectuée en 2001 sur la satisfaction de la clientèle, particulièrement en ce qui a trait à notre capacité à répondre aux attentes des clients en temps opportun. Nous procéderons à une analyse et à une réorientation des activités planifiées pour réagir aux changements dans les priorités des clients selon une récente enquête réalisée en 2002. Nous consacrerons des efforts à améliorer la prestation des services dans un environnement en mutation et utiliserons notamment, au besoin, d'autres méthodes de prestation des services. L'objectif est de relever de 2 p. 100 les niveaux de satisfaction par rapport à l'année précédente.

INITIATIVES HORIZONTALES ET COMMUNES

Petit ministère investi d'un vaste mandat, DEO travaille en étroite collaboration avec toute une série d'autres ministères fédéraux, de gouvernements provinciaux et municipaux, d'organisations communautaires et autres. Par exemple, DEO conclut des partenariats avec des gouvernements provinciaux pour investir dans le développement économique par l'intermédiaire des Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO). La sous-ministre de DEO préside un forum de sous-ministres responsables du développement économique des provinces de l'Ouest afin de partager des informations et d'explorer des possibilités de résoudre divers problèmes stratégiques qui handicapent l'Ouest à l'aide de mesures communes. Ce forum est appuyé par le Groupe des sous-ministres adjoints de l'Ouest responsables de la politique.

En outre, DEO participe au Forum des hauts fonctionnaires sur l'innovation qui compte également des membres des quatre provinces de l'Ouest et deux autres ministères fédéraux. La stratégie établie par DEO pour son programme de base en matière d'entrepreneuriat repose avant tout sur des initiatives communes réalisées avec des organisations sans but lucratif, telles que les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Initiatives pour les femmes entrepreneurs, ainsi que sur les activités fédérales-provinciales mises en œuvre par l'intermédiaire des Centres de services aux entreprises du Canada.

Le tableau suivant présente un résumé des partenariats clés relatifs à la mise en œuvre conjointe des services et des projets de DEO.

Secteur d'activité	Résultats stratégiques	Liste des partenaires
Innovation – mise en œuvre en 2001-2002 – secteur commenté chaque année	Renforcement du système d'innovation de l'Ouest canadien	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Gouvernements provinciaux de l'Ouest ◦ Industrie Canada ◦ CNRC ◦ Universités ◦ Instituts de recherche
Partenariats – mise en œuvre en 2001-2002 – commenté chaque année	Renforcement du développement économique par des partenariats avec d'autres ordres de gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Administrations municipales et gouvernements provinciaux de l'Ouest ◦ Autres ministères fédéraux
Entrepreneuriat	Développement et expansion du secteur des affaires dans l'Ouest canadien	<ul style="list-style-type: none"> ◦ SADC ◦ IFE ◦ CSEC ◦ OFVE ◦ Organismes autochtones de développement économique ◦ Institutions financières
Recherche économique et défense des intérêts de l'Ouest	Stratégies, politiques et programmes efficaces axés sur les besoins, les aspirations et les débouchés économiques de l'Ouest canadien	<ul style="list-style-type: none"> ◦ Gouvernements provinciaux de l'Ouest ◦ Autres ministères fédéraux